

## **Nouvelles de la séance du comité du 11.04.2015**

Astrid Spiri suggère, qu'à intervalles réguliers, un « Newsletter » soit envoyé par email à tous les membres. Ceci permettrait au comité de se rapprocher de la base et de la rendre attentive sur certains thèmes comme la journée d'automne ou d'informer sur les maladies. Le comité trouve l'idée intéressante.

Le caissier, Markus Durrer, présente quelques possibilités d'économie au niveau de l'administration et la gérance de fortune, qui devraient être appliquées si possible.

898 commandes du standard 15 ont été enregistrées à ce jour. Jusqu' fin avril on peut profiter du tarif avantageux pour commandes rapides. Il sera disponible dès la mi-août.

Emil Buser signale que l'exposition des lapins, si appréciée à Gäu-Park, a fait l'objet d'une dénonciation auprès du vétérinaire officiel de la part d'une visiteuse suite à sa réclamation à laquelle on n'avait pas prêté attention. Le vétérinaire donna l'ordre de contrôler l'exposition et constata que l'exposition avait été parfaite et les animaux bien traités. Ce fut une victoire éclatante pour les éleveurs.

Les clapiers pour écoles seront bien utilisés cette année. Cela vaut donc la peine de rendre attentives les écoles à cette possibilité. Le président, Peter Iseli, montra un clapier pour les écoles à l'exposition de lapins à Pâques à Mülchi. 3 enseignants se sont montrés enthousiastes pour le projet.

2000 livres à colorier seront imprimés et mis à disposition des expositions et distribués lors de la remise des clapiers pour écoles.

Etant donné que le nouveau variant de la maladie hémorragique virale du lapin circule, Joseph Rey-Bellet va suggérer que les instituts concernés se procurent les « kit-diagnostic » pour déterminer le type exact du virus.

Le comité recommande aux éleveurs de continuer à faire vacciner les bêtes contre la maladie hémorragique virale du lapin. Ceci est surtout valable pour les éleveurs qui désirent exposer à l'exposition européenne à Metz.

La préparation de l'AD et de la journée d'automne était également à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui.

L'ordonnance sur la pratique de l'élevage d'animaux doit être mise en application. Des pourparlers sont en cours.

Ursula Glauser